

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-14
Renseignements supplémentaires	15-19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
Aux membres de PARASPORT QUÉBEC

**Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARASPORT QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PARASPORT QUÉBEC au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de levées de fonds et de dons, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025 et de l'actif net au 31 mars 2026, 1er avril 2025 et 31 mars 2025. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2026, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL INC.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 25 mai 2026

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129449

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Gestion et administration (annexe A)	178 919	326 130
Collecte de fonds (annexe B)	100 839	10 526
Placements Sports (annexe C)	206 525	246 240
Développement - Au delà des limites (annexe D)	345 405	397 697
Soutien au développement de l'excellence (annexe F)	138 630	-
Disciplines sportives (annexe E)	416 206	330 520
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	9 574	-
	<u>1 396 098</u>	<u>1 311 113</u>
<b>CHARGES</b>		
Gestion et administration (annexe A)	515 606	501 174
Développement - Au delà des limites (annexe D)	384 013	518 545
Disciplines sportives (annexe E)	449 457	352 256
Soutien au développement de l'excellence (annexe F)	143 362	-
Amortissement des immobilisations	38 022	44 781
	<u>1 530 460</u>	<u>1 416 756</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT</b>	(134 362)	(105 643)
Annulation de subventions des exercices antérieurs	(122 360)	-
	<u>(256 722)</u>	<u>(105 643)</u>

**PARASPORT QUÉBEC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026			2025	
	Investi en immobi- lisations \$	Affecté (note 11)	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	28 319	854 081	408 970	1 291 370	1 397 013
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(28 448) <sup>(1)</sup>	-	(228 274)	(256 722)	(105 643)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	(47 873)	-	47 873	-	-
Acquisition d'immobilisations	48 521	-	(48 521)	-	-
Affectation d'origine interne (note 11)	-	(84 648)	84 648	-	-
SOLDE À LA FIN	519	769 433	264 696	1 034 648	1 291 370

<sup>(1)</sup> Ce montant est composé de :

Amortissement des immobilisations	(38 022)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	9 574
Total	(28 448)

**PARASPORT QUÉBEC**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	577 149	852 321
Débiteurs (note 3)	691 978	683 782
Frais payés d'avance	9 088	11 832
	<u>1 278 215</u>	<u>1 547 935</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	38 816	28 319
	<u>1 317 031</u>	<u>1 576 254</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	140 345	180 352
Revenus reportés	103 741	104 532
	<u>244 086</u>	<u>284 884</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	38 297	-
	<u>282 383</u>	<u>284 884</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	519	28 319
AFFECTÉ (note 13)	769 433	854 081
NON AFFECTÉ	264 696	408 970
	<u>1 034 648</u>	<u>1 291 370</u>
	<u>1 317 031</u>	<u>1 576 254</u>

*APPROUVÉ*

---

---

**PARASPORT QUÉBEC**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(256 722)	(105 643)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	38 022	44 788
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(9 574)	-
	<u>(228 274)</u>	<u>(60 855)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(8 196)	(159 558)
Frais payés d'avance	2 744	(11 832)
Créditeurs	(40 007)	94 845
Revenus reportés	(791)	104 532
	<u>(46 250)</u>	<u>27 987</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(274 524)</u>	<u>(32 868)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	<u>(48 521)</u>	<u>(16 526)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(48 521)	(16 526)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>47 873</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>47 873</u>	<u>-</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(275 172)	(49 394)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>852 321</u>	<u>901 715</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>577 149</u></u>	<u><u>852 321</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2026**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les objectifs pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants :

- Regrouper les clubs sportifs pour personnes en fauteuil roulant au Québec;
- Agir comme pivot pour l'ensemble des intérêts et activités des membres;
- Collaborer avec les différents intervenants du sport pour une concertation commune.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits d'événements et championnats

Les produits provenant des événements et des championnats sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Produits des commissions sportives

Les produits provenant des commissions sportives sont constatés lors du déroulement de la saison de chacune des disciplines concernées.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2026**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Fauteuils roulants	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel de sport	Amortissement linéaire	3 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et la dette à long terme.

**3- DÉBITEURS**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	45 999	39 317
Subventions	600 045	510 649
Placements Sports	32 157	116 914
Taxes à la consommation	13 777	16 902
	<u>691 978</u>	<u>683 782</u>

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2026**

**4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2026		2025	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de sport	75 999	75 999	-	19 870
Matériel informatique	28 917	28 917	-	3 409
Matériel roulant	340 204	301 388	38 816	5 040
	445 120	406 304	38 816	28 319

**5- CRÉDITEURS**

	2026	2025
	\$	\$
Fournisseurs	121 446	150 473
Salaires et vacances courus	18 899	29 879
	140 345	180 352

**6- EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 60 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8,45 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs. Au 31 mars 2026, le crédit n'est pas utilisé.

**7- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	-	-
Nouvel apport	47 871	-
Amortissement de l'exercice	(9 574)	-
Solde à la fin	38 297	-

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2026**

**8- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas reçu un apport ( 0 \$ en 2025) de l'organisme contrôlé. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

**9- ORGANISME CONTRÔLÉ**

L'organisme PARASPORT PLUS est un organisme contrôlé par PARASPORT QUÉBEC car ils ont le même conseil d'administration et la même direction qui participent étroitement à l'élaboration des politiques de cet organisme et à la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

PARASPORT PLUS est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les états financiers sommaires de cet organisme sont présentés ci-après :

	2026	2025
	\$	\$
Actif	313 340	300 796
Passif	17 419	26 267
Actif net non affecté	295 921	274 529
Produits	12 080	17 531
Charges	14 536	25 114
Plus-value (Moins-value) sur placements	13 321	448
Activités de fonctionnement	(776)	28
Activités d'investissement	755	-
	755	-

**10- CESSION DE PROPRIÉTÉ AVEC GESTION**

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds, Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 mars 2026, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 243 492 \$ (310 230 \$ en 2025) et la somme du capital investi chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 574 732 \$ (471 099 \$ en 2025).

**PARASPORT QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2026**

**11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Les nouvelles affectations additivement au surplus non utilisé des exercices antérieurs, certains programmes ont dégagé des surplus d'opérations durant cet exercice. Afin de permettre à ces programmes d'en disposer les exercices subséquents, le conseil d'administration a résolu d'affecter ces montants à ces programmes, comme suit :

	<u>Solde au début</u>	<u>Nouvelle affectation</u>	<u>Utilisations</u>	<u>Solde à la fin</u>
	\$	\$	\$	\$
Fonctionnement	231 950	406 000	336 687	301 263
Développement régional	80 000	-	20 000	60 000
Athlétisme	27 000	-	22 788	4 212
Basketball	60 000	-	30 247	29 753
Powerchair soccer	7 500	-	1 022	6 478
Rugby	47 000	-	-	47 000
Tennis	6 500	-	-	6 500
Volleyball assis	8 500	-	6 565	1 935
Curling	8 600	-	-	8 600
Au-delà des limites	300 000	-	38 608	261 392
Développement de l'excellence	27 031	-	4 731	22 300
Acquisition matériel roulant	50 000	-	30 000	20 000
	<u>854 081</u>	<u>406 000</u>	<u>490 648</u>	<u>769 433</u>

Ces montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être modifiés sans l'accord préalable du conseil d'administration.

**12- INSTRUMENTS FINANCIERS**

Justes valeurs

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

**ANNEXE A- GESTION ET ADMINISTRATION**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Produits		
Affiliations	1 000	348
Subventions	150 259	185 997
Administration	27 660	139 785
	<u>178 919</u>	<u>326 130</u>
Charges		
Bourses	14 000	10 000
Équipements	1 621	38 636
Administration	499 985	452 538
	<u>515 606</u>	<u>501 174</u>
	<u>(336 687)</u>	<u>(175 044)</u>

**ANNEXE B- COLLECTE DE FONDS**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Produits		
Parasport Plus (note 9)	12 000	10 526
Événements bénéfiques et dons	88 839	-
	<u>100 839</u>	<u>10 526</u>
Charges		
Administration	-	-
Autres	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>100 839</u>	<u>10 526</u>

**ANNEXE C- PLACEMENTS SPORTS**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Fonds de réserve	52 256	53 068
Subventions excédentaires	-	83 107
Intérêts du fonds de dotation	133 915	56 871
Dons admissibles à l'appariement	20 354	53 194
	<u>206 525</u>	<u>246 240</u>

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

**ANNEXE D- DÉVELOPPEMENT - AU-DELÀ DES LIMITES**

	2026	2025
	\$	\$
Produits		
Subventions	266 117	300 000
Fédération	4 288	7 697
Dons de fondations	75 000	90 000
	<u>345 405</u>	<u>397 697</u>
Charges		
Disciplines sportives	81 515	167 317
Administration	302 498	351 228
	<u>384 013</u>	<u>518 545</u>
	<u>(38 608)</u>	<u>(120 848)</u>

**ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES**

	2026	2025
	\$	\$
Athlétisme		
Produits		
Affiliations	822	232
Formation entraîneurs	-	14 000
Autres revenus	1 496	-
Subventions	42 411	27 423
	<u>44 729</u>	<u>41 655</u>
Charges		
Dépenses sportives	67 516	51 235
	<u>67 516</u>	<u>51 235</u>
	<u>(22 787)</u>	<u>(9 580)</u>

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

**ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES (suite)**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Basketball		
Produits		
Autres revenus	44 081	-
Affiliations	6 154	7 665
Subventions	107 419	100 766
Dons	20 000	-
Fédération	-	31 471
	<u>177 654</u>	<u>139 902</u>
Charges		
Dépenses sportives	207 901	148 995
Affiliations	-	1 000
	<u>207 901</u>	<u>149 995</u>
	<u>(30 247)</u>	<u>(10 093)</u>
Powerchair soccer		
Produits		
Autres revenus		
Affiliations	1 087	1 172
Subventions	3 000	
Dons	2 500	
Fédération	-	6 000
	<u>6 587</u>	<u>7 172</u>
Charges		
Dépenses sportives	7 608	4 407
	<u>7 608</u>	<u>4 407</u>
	<u>(1 021)</u>	<u>2 765</u>

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

**ANNEXE E - DISCIPLINES SPORTIVES (suite)**

	2026	2025
	\$	\$
Rugby		
Produits		
Autres revenus	7 332	-
Disciplines sportives	22 947	11 096
Affiliations	964	916
Subventions	87 870	35 633
Dons	21 000	
Fédération	-	17 676
	<u>140 113</u>	<u>65 321</u>
Charges		
Dépenses sportives	127 376	82 596
	<u>127 376</u>	<u>82 596</u>
	<u>12 737</u>	<u>(17 275)</u>
Tennis		
Produits		
Autres revenus	415	
Affiliations	1 209	204
Subventions	17 710	52 284
Fédération	-	6 568
	<u>19 334</u>	<u>59 056</u>
Charges		
Dépenses sportives	17 731	48 765
	<u>17 731</u>	<u>48 765</u>
	<u>1 603</u>	<u>10 291</u>

**PARASPORT QUÉBEC**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

**ANNEXE E - DISCIPLINES SPORTIVES (suite)**

	2026	2025
	\$	\$
Curling		
Produits		
Disciplines sportives	750	1 232
Affiliations	969	1 028
Dons	2 500	
Subventions	23 320	12 208
	27 539	14 468
Charges		
Disciplines sportives	20 510	11 100
	20 510	11 100
	7 029	3 368
Volleyball assis		
Produits		
Autres revenus	250	-
Affiliations	-	(54)
Fédération	-	3 000
	250	2 946
Charges		
Disciplines sportives	815	4 158
	815	4 158
	(565)	(1 212)
Total des produits des disciplines sportives	416 206	330 520
Total des charges des disciplines sportives	449 457	352 256
	(33 251)	(21 736)

**ANNEXE F- SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE**

	2026	2025
	\$	\$
Produits		
Subventions	138 630	-
	138 630	-
Charges		
Disciplines sportives	143 362	-
	143 362	-
	(4 732)	-